

## CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 29 JANVIER 2009

### ORDRE DU JOUR

Point d'information sur des sujets d'actualité.

- |                   |  |
|-------------------|--|
| M. LIOGER         | 1° - Rapport d'activité 2007 de la CA2M.   |
| M. le Maire       | 2° - Modification du Règlement Intérieur du Conseil Municipal.   |
| M. SCUDERI        | 3° - Mise en place du dispositif Jeunes « Bourse au permis de conduire ».  |
| Mme PALLEZ        | 4° - Mise en œuvre d'un Programme de Réussite Educative.   |
| Mme KAUCIC        | 5° - Programme opérationnel Lorraine FEDER 2007/2013 – Objectif « Compétitivité régionale et emploi » – Signature d'une convention.  |
| Mme SALLUSTI      | 6° - Mise en oeuvre du projet AGORA.   |
| Mme PISTER        | 7° - Pôle des Lauriers – Charges locatives – Subventions complémentaires.  |
| Mme BORI          | 8° - Attribution financière aux associations organisant un accueil périscolaire.   |
| M. BELHADDAD      | 9° - Construction d'un équipement sportif polyvalent à la Grange-aux-Bois – Démarche environnementale.                               |
| Mme MERTZ         | 10° - Adhésion de la Ville de Metz à ANDES ( Association Nationale des élus en charge du sport ).                                    |
| M. MARTALIE       | 11° - Attribution de subventions à diverses associations sportives.  |
|                   | 12° - Retiré de l'Ordre du jour.   |
| M. PAYRAUDEAU     | 13° - Convention de mise à disposition et de fournitures de prestations informatiques entre la Ville de Metz et la CA2M              |
| Mme OASI-SCHAEFER | 14° - Gratification des stagiaires de l'Enseignement Supérieur.  |
| M. GANDAR         | 15° - Autorisation de passer des marchés annuels de travaux, fournitures, prestations spécialisées et de services pour l'année 2009. |
| M. PAYRAUDEAU     | 16° - Acceptation d'une indemnité de sinistre.   |
| M. LIOGER         | 17° - Cessions ( 4 cas ).  |

.../...

- Mme KAUCIC 18° - Changement d'appellation de l'OPH de Metz.
- M. FONTE 19° - Convention de partenariat pour les 16èmes victoires de la Musique Classique à l'Arsenal.
- M. le Maire 20° - Communications et décisions prises par M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en exécution de la Délibération du Conseil Municipal en date du 4 Avril 2008 ainsi que des décisions rendues par les diverses juridictions administratives.
- " 21° - Questions orales.